
// Rapport d'activité 2024

Les activités d'Innocence en Danger s'articulent principalement autour de 5 axes :

- L'aide et le soutien aux victimes ;
- La permanence juridique téléphonique et électronique ;
- La prévention et la mobilisation de l'opinion publique au travers de campagnes de communication ;
- La constitution de partie civile lors de procès ;
- La reconstruction des victimes mineures, et nouvellement des jeunes adultes victimes pendant leur enfance grâce aux séjours résilience.

SOMMAIRE

ACTIVITÉ JURIDIQUE

- 1 - Les constitutions de parties civiles
- 2 - La permanence juridique

ÉVÈNEMENTS LEVÉES DE FONDS

RÉPARTITION DES CHARGES ET PRODUITS PRÉVISIONNELS 2024

SÉJOUR DE RÉSILIENCE

ACTIVITÉ JURIDIQUE

1 – Les constitutions de partie civiles

Les procès pour 2024

ASE DU NORD CHATEAUROUX

Entre 2010 et 2017, une soixantaine d'enfants placés par l'ASE du Nord dans un réseau de familles d'accueil sans agrément rapporte des faits de violences multiples et de travaux dissimulés. Le tribunal correctionnel de Châteauroux a rendu son jugement ce 18 décembre 2024. Les deux hommes à la tête du réseau ont été reconnus coupables et condamnés à 6 ans de prison pour l'un et 4 ans pour l'autre.

Innocence en Danger a été représentée par Maître SANNIER et Maître LOIRAT.

VIOL BOURGES (1)

Instruction ouverte pour viol incestueux devant le Tribunal judiciaire de Bourges.

Innocence en Danger est représentée par Maître DARMON.

VIOL BOURGES (2)

Instruction ouverte pour viol incestueux devant le Tribunal judiciaire de Bourges.

Innocence en Danger est représentée par Maître DARMON.

CENTRE SOCIAL DOLTO

Quatre enfants de 11 ans ont fait part aux policiers d'agressions sexuelles de la part d'un employé du centre Françoise Dolto de Décines-Charpieu, en banlieue est lyonnaise. Il a été mis en examen.

Innocence en Danger est représentée par Maître SANNIER.

CAUBERE

Un homme a été mis en examen devant le Tribunal judiciaire de Créteil pour « viol commis sur un mineur par une personne ayant autorité sur la victime, agression sexuelle sur mineur de plus de 15 ans par une personne ayant autorité sur la victime, corruption de mineur de plus de 15 ans ».

Innocence en Danger est représentée par Maître DARMON.

BAILLEUL

Arnaud BAILLEUL sera jugé lors de l'audience du 27 février 2024, devant la 15ème chambre correctionnelle du Tribunal judiciaire de PARIS, pour des faits de pédo-criminalité.

Innocence en Danger est représentée par Maître BUCQUET.

COLLEGE STANISLAS VALENCIENNES

Affaire portée devant le Tribunal Judiciaire de Valenciennes qui concerne des faits de viols commis par un ancien cadre du collège-lycée Stanislas.

Innocence en Danger est représentée par Maître DARMON.

THERAS

Instruction ouverte devant le Tribunal judiciaire de VALENCIENNES impliquant Monsieur Laurent THERAS.

Innocence en Danger est représentée par Maître BUCQUET.

FOURDRAIN & AUTRES

Romain FOURDRAIN, Hugo PONDEVILLE, Rachid BOUHRAOUA, Jean DHEURLE, Mathieu CHABRUN, Luka BERGERET, Luka PAILLOT, Mamadou GASSAMA, Réda HANNOUD, Romain DARDAILLON seront jugés lors de l'audience des 23 et 24 septembre 2024 devant la 15ème chambre correctionnelle du Tribunal judiciaire de PARIS.

Innocence en Danger est représentée par Maître BUCQUET.

FRANÇOIS

Maxime FRANCOIS sera jugé lors de l'audience du 26 mars 2024 devant la 15ème chambre correctionnelle du Tribunal judiciaire de PARIS.

Innocence en Danger est représentée par Maître BUCQUET.

ASE CREUSE

Instruction ouverte devant le tribunal judiciaire de Guéret à l'encontre du responsable d'un lieu de vie qui accueille des enfants placés à Saint-Maurice-La-Souterraine en CREUSE (23300), pour des faits de violences aggravées, défauts de soin, travail forcé et conditions de travail indignes à la vie humaine commis sur des mineurs placés par l'Aide sociale à l'enfance.

Innocence en Danger est représentée par Maître SANNIER.

EMILE

Affaire portée devant le Tribunal Judiciaire d'Aix en Provence dans le cadre de la procédure d'instruction ouverte en suite du décès du jeune Émile Soleil, affaire dite « Émile ».

Innocence en Danger est représentée par Maître KOZAN.

JEUNE FILLE SENLIS

Affaire portée devant le Tribunal Judiciaire de Senlis qui concerne des faits de viols commis sur un mineur de 15 ans par un majeur avec une différence d'âge d'au moins 5 ans.

Innocence en Danger est représentée par Maître DARMON.

SHEMSEDDINE

Affaire portée devant le Tribunal Judiciaire d'Évry-Courcouronnes (91) qui concerne l'affaire dite « Shemseddine ».

Innocence en Danger est représentée par Maître KOZAN.

BENYOUB

Affaire portée devant le Tribunal Judiciaire de Nanterre qui concerne des faits de viols sur mineurs.

Innocence en Danger est représentée par Maître DARMON.

LESDEMA

Affaire portée devant le Tribunal Judiciaire de Châteauroux qui concerne des faits d'agressions sexuelles, de violences et de viols sur personnes vulnérables, commis par M. LESDEMA.

Innocence en Danger est représentée par Maître DARMON.

TARDIEU

Affaire portée devant le Tribunal Judiciaire de Paris qui concerne l'affaire « Tardieu » pour des faits de viol incestueux.

Innocence en Danger est représentée par Maître GIRARD.

LES PAPILLONS

Affaire jugée par la Cour Criminelle Départementale de l'AIN les 20 et 23 septembre 2024 concernant Monsieur Jean FLORIN, renvoyé pour des faits de viols incestueux sur un mineur de moins de 15 ans, à la suite d'une dénonciation par les boîtes aux lettres de l'association « Les Papillons ». Il a été condamné à 12 ans de réclusion criminelle.

Innocence en Danger est représentée par Maître SANNIER.

GARRIGUES

Affaire portée devant le Tribunal Judiciaire de Senlis qui concerne des faits de viols incestueux commis sur Bérénice et Pénélope Garrigues.

Innocence en Danger est représentée par Maître DARMON.

INSTITUTEUR VENISSIEUX

Instruction ouverte devant le Tribunal judiciaire de Lyon pour des faits d'agressions sexuelles commis par un ancien instituteur de l'école Joliot-Curie à Vénissieux entre 1997 et 1999 sur huit victimes.

Innocence en Danger est représentée par Maître SANNIER.

LINA

Instruction ouverte près le Tribunal judiciaire de Strasbourg en suite du décès de la jeune Lina.

Innocence en Danger est représentée par Maître KOZAN.

SAMARA

Instruction ouverte près le Tribunal judiciaire de Montpellier en suite du décès de la jeune Samara.

Innocence en Danger est représentée par Maître KOZAN.

VIOL ANTISEMITE

Affaire qui concerne des faits de viol à caractère antisémite sur mineur de 15 ans commis par trois adolescents. Innocence en Danger est représentée par Maître DARMON.

LECAMP COOPMAN

Un couple a été mis en examen pour « actes de torture et de barbarie » sur un bébé de 10 mois, devant le Tribunal judiciaire de Reims. Innocence en Danger est représentée par Maître DARMON.

LEGA

Instruction ouverte devant le Tribunal judiciaire de Toulouse contre Monsieur Clément LEGA, mis en examens des chefs d'enregistrement ou fixation d'image à caractère pornographique d'un mineur, détention et exportation de l'image d'un mineur présentant un caractère pornographique, agressions sexuelles, corruption de mineur. Innocence en Danger est représentée par Maître CHARTREL.

ENTRAINEUR DE FOOT

Instruction ouverte devant le Tribunal judiciaire d'Angers, concernant pour des faits de corruption de mineur de quinze ans, agression sexuelle sur mineure de quinze ans et viols sur mineur. Innocence en Danger est représentée par Maître TONIAZZO.

LA ROCHE SUR YON

Instruction ouverte devant le Tribunal judiciaire de LA-ROCHE-SUR-YON pour des faits de viol sur mineur de 13 ans, le 22 avril 2024. Innocence en Danger est représentée par Maître TONIAZZO.

ERRACHDI

Affaire portée devant le Tribunal Judiciaire de Créteil qui concerne des faits d'agression sexuelle incestueuse sur mineur de 15 ans et sur mineur de plus de 15 ans commis par Monsieur Ali ERRACHDI. Innocence en Danger est représentée par Maître DARMON.

FROMEAUX

Affaire portée devant le Tribunal judiciaire de MEAUX qui concerne des faits de détention d'images à caractère pédopornographique, agression sexuelle et viol sur mineur de 15 ans, à l'encontre de Monsieur Benoît FROMEAUX. Innocence en Danger est représentée par Maître DARMON.

IMAM LA REUNION

Instruction ouverte devant le Tribunal judiciaire de SAINT-DENIS (LA RÉUNION) contre un imam de la mosquée du Port pour des faits d'agressions sexuelles sur des mineurs de 15 ans pendant des cours à l'école coranique. Innocence en Danger est représentée par Maître TONIAZZO.

VIOL TOULOUSE

Instruction ouverte devant le Tribunal judiciaire de Toulouse contre un homme de 77 ans mis en examen le 12 août 2024 pour des faits de viols et d'agressions sexuelles à l'encontre de trois mineurs de 15 ans. Innocence en Danger est représentée par Maître CHARTREL.

MBARGA

Sabine ASSOMO épouse MBARGA et Stanislas MBARGA BENE seront jugés lors de l'audience du 25 septembre 2024 devant la 11ème chambre correctionnelle du Tribunal judiciaire de CRETEIL. Innocence en Danger est représentée par Maître BUCQUET.

MARAVAL BRET

Instruction ouverte devant le Tribunal Judiciaire de Montauban à l'encontre de Monsieur Thierry M. pour des faits de viols, proxénétisme et corruption de mineurs. Monsieur Thierry M. est le conjoint de la fonctionnaire du conseil départemental affectée à l'ASE et a été placé en détention provisoire. Innocence en Danger est représentée par Maître SANNIER.

SHANA

Affaire portée devant le Tribunal judiciaire de Saint-Pierre (LA RÉUNION), qui concerne des faits d'assassinat de Shana, jeune fille âgée de 16 ans, et dans laquelle deux adolescents de 14 et 16 ans ont été mis en examen. Innocence en Danger est représentée par Maître TONIAZZO.

DOUROV TELEGRAM

Affaire portée devant le Tribunal judiciaire de PARIS, qui concerne des faits de complicité de diffusion en bande organisée d'image de mineur présentant un caractère pédopornographique, contre Monsieur Pavel DOUROV.
Innocence en Danger est représentée par Maître DARMON.

FERREIRA DA SILVA

Affaire portée devant la Cour d'assises de NÎMES, qui concerne des faits de viols commis sur un mineur de 15 ans, tentative de viol commis sur un mineur de 15 ans, agression sexuelle imposée à un mineur de 15 ans, contre Monsieur Bruno FERREIRA DA SILVA.
Innocence en Danger est représentée par Maître TONIAZZO.

PARMENTIER

Affaire portée devant le Tribunal judiciaire de MULHOUSE, qui concerne des faits de viols sur mineurs et actes de torture et de barbarie, contre Monsieur Maximilien de PARMENTIER.
Innocence en Danger est représentée par Maître DARMON.

BOUCHIDA

Monsieur BOUCHIDA sera jugé lors de la session d'assises qui se tiendra devant la Cour d'assises de PARIS du 29 au 31 octobre 2024.
Innocence en Danger est représentée par Maître BUCQUET.

CRESPIN

Affaire portée devant le Tribunal judiciaire de LA ROCHE-SUR-YON, qui concerne des faits de viols incestueux, corruption de mineure et détention d'images pédopornographiques.
Innocence en Danger est représentée par Maître TONIAZZO.

CV

Affaire portée devant la Cour d'Assises d'Appel de NIMES, pour des faits de viol incestueux commis sur un mineur de 15 ans.
Innocence en Danger est représentée par Maître TONIAZZO.

PROXENETISME TOULOUSE

Affaire portée devant le Tribunal judiciaire de TOULOUSE, dossier ouvert en instruction pour des faits de proxénétisme aggravé et aide à l'entrée, à la circulation et au séjour d'étrangers en France.
Innocence en Danger est représentée par Maître TONIAZZO.

EPINAL

Affaire portée devant le Tribunal judiciaire d'EPINAL, qui concerne des faits de viol et d'agressions sexuelles sur mineur de 15 ans, contre sept hommes.
Innocence en Danger est représentée par Maître DARMON.

CIRQUE GEORGET

Instruction ouverte devant le Tribunal Judiciaire de TOURS, à l'encontre de Monsieur Hervé GEORGET, coassocié du Cirque Georget de Luynes, pour des faits de viols et d'agressions sexuelles sur mineur.
Innocence en Danger est représentée par Maître GRIMAUD.

SCOUBART DUGUET

Innocence en Danger est représentée par Maître BUCQUET.

ZORZIT

Innocence en Danger est représentée par Maître KOZAN.

COTTINEAU

Instruction ouverte devant le Tribunal Judiciaire de NANTES, à l'encontre d'un assistant familial de 32 ans, pour des faits de viols avec actes de torture et barbarie sur mineur de 15 ans par personne ayant autorité et agressions sexuelles.
Innocence en Danger est représentée par Maître GRIMAUD.

NOTRE DAME DE BETHARRAM

Instruction ouverte devant le Tribunal Judiciaire de PAU, pour des faits de violences et d'abus sexuels par des surveillants ou des prêtres survenus entre les années 1970 et 2000 dans l'Institut Notre-Dame de Bétharram.
Innocence en Danger est représentée par Maître ROZES.

ARGELIES

Affaire portée devant le Tribunal pour enfants de NIMES, à l'encontre de Allan ARGELIES pour des faits de viol incestueux commis sur un mineur de 15 ans et agression sexuelle imposée à un mineur de 15 ans.
Innocence en Danger est représentée par Maître TONIAZZO.

BELLUCCI

Affaire portée devant le Tribunal pour enfants de NIMES, à l'encontre de Allan BELLUCCI pour des faits d'agression sexuelle imposée à un mineur de 15 ans.
Innocence en Danger est représentée par Maître TONIAZZO.

CORT

Affaire portée devant le Tribunal pour enfants de NIMES, à l'encontre de Lowgan CORT pour des faits de viol commis sur un mineur de 15 ans.
Innocence en Danger est représentée par Maître TONIAZZO.

LUCIDE

Affaire portée devant le Tribunal pour enfants de NIMES, à l'encontre de Thomas LUCIDE pour des faits d'agression sexuelle imposée à un mineur de 15 ans.
Innocence en Danger est représentée par Maître TONIAZZO.

LYCÉE BAZAS

Affaire portée devant le Tribunal correctionnel de BORDEAUX, à l'encontre d'un homme de 22 ans pour des faits de violence et d'agression sexuelle sur mineur, à l'encontre de lycéennes du lycée Gisèle-Halimi de BAZAS.
Innocence en Danger est représentée par Maître TONIAZZO.

RUSSO

Affaire portée devant le Tribunal correctionnel de NIMES, à l'encontre de Jimmy RUSSO pour des faits de violence suivie d'incapacité n'excédant pas 8 jours sur un mineur de 15 ans par un ascendant ou une personne ayant autorité sur la victime ; menace de mort réitérée ; violence sans incapacité par une personne étant ou ayant été conjoint, concubin ou partenaire liée à la victime par un pacte civil de solidarité ; violence sans incapacité sur un mineur de 15 ans par un ascendant ou une personne ayant autorité sur la victime.
Innocence en Danger est représentée par Maître TONIAZZO.

TERRASSON

Affaire qui sera jugée par le Tribunal Correctionnel de BORDEAUX le 13 novembre 2024, concernant Monsieur Vincent TERRASSON, renvoyé pour des faits de consultation habituelle d'un service de communication au public en ligne mettant à disposition l'image ou la représentation pornographique de mineur, détention de l'image d'un mineur présentant un caractère pornographique en récidive, diffusion de l'image d'un mineur présentant un caractère pornographique en utilisant un réseau de communication électronique en récidive, agressions sexuelles imposées à un mineur de 15 ans, voyeurisme commis sur un mineur.
Innocence en Danger est représentée par Maître SANNIER.

PÉDOPORNOGRAPHIE PHILIPPIN

Affaire portée devant le Tribunal judiciaire de DIJON, qui concerne des faits de complicité de viol sur mineurs de plus ou moins de 15 ans, complicité de traite des êtres humains à l'égard de mineurs, complicité d'agression sexuelle sur mineurs de plus ou moins de 15 ans, détention et acquisition d'image pornographique mettant en scène des mineurs, association de malfaiteur en vue de commettre un crime, contre un homme de 76 ans soupçonné d'avoir payé des intermédiaires aux Philippines pour commanditer et assister à des viols d'enfants.
Innocence en Danger est représentée par Maître BUCQUET.

CLUB DE SPORT GARD

Affaire portée devant la Cour criminelle départementale du Gard, à l'encontre d'un ancien professeur de français de 68 ans ayant la responsabilité d'un club sportif, pour des faits de viol et agression sexuelle sur mineur de 15 ans.
Innocence en Danger est représentée par Maître TONIAZZO.

PROXÉNÉTISME VIENNE

Affaire portée devant le Tribunal judiciaire de VIENNE, à l'encontre d'une adolescente de 16 ans et de quatre hommes de plus de 20 ans, pour des faits de proxénétisme aggravé en bande organisée sur mineur de 15 ans.
Innocence en Danger est représentée par Maître TONIAZZO.

MILLAUD

Affaire portée devant le Tribunal pour enfants de NIMES, à l'encontre de Florian MILLAUD pour des faits de viol commis sur un mineur de 15 ans et agression sexuelle imposée à un mineur de 15 ans.
Innocence en Danger est représentée par Maître TONIAZZO.

GIRAUD

Affaire portée devant le Tribunal correctionnel de NIMES, à l'encontre de Jean-Luc GIRAUD pour des faits d'agression sexuelle imposée à un mineur de 15 ans.
Innocence en Danger est représentée par Maître TONIAZZO.

PHILEAS

Affaire portée devant la Cour d'Assises de Saint-Denis (La Réunion), à l'encontre de Cédric PHILEAS pour des faits de tentative de meurtre sur mineur de 15 ans, qui sera jugé le 3 février 2025 par contumace.
Innocence en Danger est représentée par Maître TONIAZZO.

GOMEZ & AUTRES

Affaire portée devant la Cour criminelle départementale du Gard, à l'encontre de Christophe GOMEZ pour des faits de viol, agression sexuelle et proxénétisme aggravé sur mineur de 15 ans ; Danielle HERARD pour des faits de non-dénonciation de crime ; Samuel VERBEKE pour des faits de viol incestueux, proxénétisme aggravé sur mineur de 15 ans, agression sexuelle imposée par ascendant ou personne ayant autorité, violence sans incapacité sur mineur de 15 ans par un ascendant ou une personne ayant autorité sur la victime, violence sans incapacité sur un mineur de 15 ans par un ascendant ou une personne ayant autorité sur la victime, corruption de mineur de 15 ans, agression sexuelle imposée par ascendant ou personne ayant autorité et agression sexuelle imposée à un mineur de 15 ans ; Déborah VIEL pour des faits de proxénétisme aggravé sur mineur de 15 ans, viol et agression sexuelle.
Innocence en Danger est représentée par Maître TONIAZZO.

NOURRISSON MARSEILLE

Instruction ouverte devant le Tribunal judiciaire de MARSEILLE pour des faits de non-assistance à personne en danger et violence sur mineur de 15 ans, le 13 juillet 2024.
Innocence en Danger est représentée par Maître TONIAZZO.

VIOL BAYONNE

Affaire portée devant le Tribunal judiciaire de Bayonne, à l'encontre d'un homme de 20 ans pour des faits de viol sur mineur de 15 ans, soupçonné d'avoir violé une fillette de 7 ans à Boucau.
Innocence en Danger est représentée par Maître TONIAZZO.

MAGOT

Affaire portée devant le Tribunal correctionnel de Nîmes, à l'encontre de Hervé MAGOT pour des faits d'atteinte sexuelle sur un mineur de plus de 15 ans commise par une personne abusant de l'autorité de sa fonction.
Innocence en Danger est représentée par Maître TONIAZZO.

VIOL ROANNE

Instruction ouverte le 11 octobre 2024 devant le Tribunal judiciaire de Roanne, pour des faits de viol sur mineur de 15 ans entre 2022 et 2023. Le mis en cause, âgé de 45 ans, a été placé en détention provisoire le 11 octobre 2024.
Innocence en Danger est représentée par Maître SANNIER.

ENSEIGNANTE ALÈS

Affaire portée devant le Tribunal judiciaire d'Alès, à l'encontre d'une enseignante âgée de 59 ans, pour des faits de violences aggravées sur mineurs de 15 ans par une personne chargée d'une mission de service public et dans un établissement scolaire. Cette femme est soupçonnée d'avoir exercé de violences sur au moins six élèves de sa classe de CMI.
Innocence en Danger est représentée par Maître TONIAZZO.

COUP DE COUTEAU ARLES

Affaire portée devant le Tribunal judiciaire de TARASCON, à l'encontre de deux hommes majeurs, interpellés le 25 octobre, soupçonnés d'avoir blessé, à coup de couteau, un jeune Arlésien de 15 ans le 23 octobre 2024 dans le quartier de Trinquetaille à Arles.
Innocence en Danger est représentée par Maître TONIAZZO.

BOMÉLA LA POSSESSION

Affaire portée devant le Tribunal judiciaire de Saint-Denis (La Réunion), à l'encontre de Abraham BOMÉLA, pour des faits de meurtre d'un mineur de 15 ans à l'encontre de Lorane, sa cousine âgée de 5 ans au moment des faits, à La Possession.
Innocence en Danger est représentée par Maître TONIAZZO.

GRAND-BOIS LA RÉUNION

Affaire portée devant le Tribunal judiciaire de Saint-Pierre (La Réunion), à l'encontre d'un couple, dont la femme a menacé un homme avec un sabre et l'homme a blessé gravement cet homme avec un couteau, devant sa fille âgée de 5 ans au moment des faits.
Innocence en Danger est représentée par Maître TONIAZZO.

POUJOL PEPPOLONI

Affaire portée devant la Cour d'Assises des mineurs de Nîmes, à l'encontre de P.N. pour des faits de complicité de viol commis sur un mineur de 15 ans et à l'encontre de P.A. pour des faits de viol commis sur un mineur de 15 ans. Innocence en Danger est représentée par Maître TONIAZZO.

ROUVIERE

Affaire portée devant le Tribunal correctionnel de Nîmes, à l'encontre de Benoît ROUVIERE, pour des faits d'atteinte sexuelle sur un mineur de 15 ans par une personne abusant de l'autorité de sa fonction en récidive ; d'exhibition sexuelle ; d'agression sexuelle incestueuse sur un mineur de 15 ans par un ascendant en récidive. Innocence en Danger est représentée par Maître TONIAZZO.

CERNEAU

Affaire portée devant le Tribunal correctionnel de Nîmes, à l'encontre de Jordane CERNEAU, pour des faits de violence suivie d'incapacité supérieure à 8 jours sur un mineur de 15 ans par un ascendant ou une personne ayant autorité sur la victime. Innocence en Danger est représentée par Maître TONIAZZO.

SURVEILLANT DE NUIT BESSENAY

Instruction ouverte devant le Tribunal Judiciaire de SAINT-ETIENNE, concernant un homme âgé de 55 ans, domicilié à Panissières (42350), accompagnant d'élèves en situation de handicap au sein de l'institut médico éducatif de BESSENAY, suspecté de détention de l'image d'un mineur présentant un caractère pornographique et mis en examen le 6 décembre 2023. Innocence en Danger est représentée par Maître SANNIER.

MOREL

Affaire portée devant le Tribunal pour enfants de NIMES, à l'encontre de Hugo MOREL pour des faits de viol commis sur un mineur de 15 ans et agression sexuelle imposée à un mineur de 15 ans. Innocence en Danger est représentée par Maître TONIAZZO.

ZARIAH

Affaire portée devant le Tribunal correctionnel de NIMES, à l'encontre de Moustapha ZARIAH pour des faits de violence suivie d'incapacité n'excédant pas 8 jours sur un mineur de 15 ans par un ascendant ou une personne ayant autorité sur la victime. Innocence en Danger est représentée par Maître TONIAZZO.

RÉSEAUX SOCIAUX LA ROCHE-SUR-YON

Affaire portée devant le Tribunal judiciaire de LA ROCHE-SUR-YON, à l'encontre d'un homme mis en examen mardi 8 octobre 2024, pour des faits de viol sur mineur de 15 ans. Cet homme est soupçonné d'être entré en contact avec une mineure de 15 ans par les réseaux sociaux avant de se rendre à son domicile pour avoir un rapport sexuel avec elle. Innocence en Danger est représentée par Maître TONIAZZO.

OCTOGÉNAIRE POITIERS

Affaire portée devant le Tribunal judiciaire de POITIERS, à l'encontre d'un homme de 80 ans, pour des faits de viol sur mineur de 15 ans. Cet homme, accusé de viol par son arrière-petite-fille, a été remis en liberté sous contrôle judiciaire mardi 29 octobre 2024. Innocence en Danger est représentée par Maître TONIAZZO.

VIOL AVOCAT

Affaire portée devant le Tribunal judiciaire de MONTPELLIER, à l'encontre d'un Avocat montpelliérain pour des faits de viol aggravé par l'administration d'une substance chimique à l'insu de la victime afin d'altérer son discernement ou le contrôle de ses actes, viol sur mineure de 15 ans, agression sexuelles sur mineure de 15 ans, corruption de mineure. Innocence en Danger est représentée par Maître TONIAZZO.

PÉDOPHILE AUTISTE

Affaire portée devant le Tribunal judiciaire de TOULOUSE, à l'encontre d'un homme prénommé Mathias, âgé de 26 ans et atteint d'un trouble autistique, soupçonné d'avoir obligé des mineurs à lui envoyer du contenu pédopornographique. Innocence en Danger est représentée par Maître TONIAZZO.

PÈRE YVELINES

Affaire portée devant le Tribunal judiciaire de VERSAILLES, à l'encontre d'un homme de 41 ans mis en examen pour viol et placé en détention provisoire à la prison de Bois-d'Arcy. Il est soupçonné d'avoir violé sa fille de 13 ans en la frappant ou lui donnant des somnifères pour limiter sa résistance. Innocence en Danger est représentée par Maître JACQUET.

MENSSON

Affaire portée devant le Tribunal judiciaire de TOULOUSE, à l'encontre d'un homme de 35 ans, pour d'homicide involontaire et blessures involontaires aggravés. L'homme est accusé d'avoir tué Mensson, 12 ans, lors d'un accident de la route, alors qu'il était sous l'emprise d'alcool et de stupéfiants. Innocence en Danger est représentée par Maître TONIAZZO.

CROS PISSARRA

Innocence en Danger est représentée par Maître BUCQUET.

BOLHEM PHILIPPINS

Innocence en Danger est représentée par Maître BUCQUET.

ADOLESCENT ALÉNYA

Innocence en Danger est représentée par Maître KOZAN.

FUSILLADE SÈTE

Affaire portée devant le Tribunal judiciaire de MONTPELLIER, à l'encontre de cinq personnes, concernant une fusillade qui a eu lieu vendredi 1er novembre 2024, dans le quartier de l'île de Thau à SÈTE, visant un mineur de 17 ans qui attendait devant un salon de coiffure.

Innocence en Danger est représentée par Maître TONIAZZO.

FUSILLADE FORT-DE-FRANCE

Affaire portée devant le Tribunal judiciaire de FORT-DE-FRANCE, à l'encontre de quatre personnes, concernant une fusillade qui a eu lieu dans la nuit de dimanche 3 novembre au lundi 4 novembre 2024, dans le quartier de la ZAC de Rivière-Roche à Fort-de-France (MARTINIQUE). Un adolescent de 15 ans est mort sur place, une adolescente de 16 ans est entre la vie et la mort, un enfant de quatre ans et un nourrisson de neuf mois ont été blessés.

Innocence en Danger est représentée par Maître TONIAZZO.

YANNIS T

Affaire portée devant la Cour d'Assises du VAR, à l'encontre de Yannis T., pour des faits de viols sur mineur de 15 ans en récidive, à Fréjus, courant 2001 à 2020.

Innocence en Danger est représentée par Maître TONIAZZO.

B.G.

Affaire portée devant la Cour criminelle départementale de la GIRONDE, les 13 et 14 mars 2025, à l'encontre de B.G., concernant des faits de viol incestueux aggravé commis sur un mineur, agression sexuelle incestueuse sur un mineur par un majeur ayant autorité sur la victime et agression sexuelle incestueuse sur un mineur par un ascendant majeur.

Innocence en Danger est représentée par Maître RENOÜ.

L.C.

Affaire portée devant la Cour criminelle départementale de la GIRONDE, les 17 et 18 mars 2025, à l'encontre de L.C., concernant des faits de consultation habituelle d'un service de communication au public en ligne mettant à disposition l'image ou la représentation pornographique de mineur, détention de l'image d'un mineur présentant un caractère pornographique, captation en vue de sa diffusion d'image à caractère pornographique de mineur, transmission d'image à caractère pornographique d'un mineur de 15 ans, atteinte sexuelle incestueuse par majeur sur un mineur de 15 ans, viol incestueux commis sur un mineur par un majeur ayant autorité sur la victime, atteinte sexuelle incestueuse par majeur sur un mineur de 15 ans et atteinte à l'intimité de la vie privée par fixation, enregistrement ou transmission de l'image d'une personne présentant un caractère sexuel.

Innocence en Danger est représentée par Maître RENOÜ.

R.G.V

Affaire portée devant la Cour d'Assises de la GIRONDE statuant en appel, les 20 et 22 janvier 2025, à l'encontre de R.G.V., concernant des faits de viol commis sur un mineur de plus de 15 ans.

Innocence en Danger est représentée par Maître RENOÜ.

D.K

Affaire portée devant la Cour d'Assises de la GIRONDE, les 11 et 14 avril 2025, à l'encontre de D.K., concernant des faits de violences habituelles sur un mineur de 15 ans suivies de mutilation ou infirmité permanente.

Innocence en Danger est représentée par Maître RENOÜ.

B.A.

Affaire portée devant la Cour d'Assises des mineurs de la GIRONDE, les 27 et 28 février 2025, à l'encontre de B.A., concernant des faits de viol incestueux commis sur un mineur de 15 ans et agression sexuelle incestueuse sur un mineur de 15 ans.

Innocence en Danger est représentée par Maître RENOÜ.

B.J.

Affaire portée devant la Cour d'Assises de la GIRONDE statuant en appel, les 31 mars et 01 avril 2025, à l'encontre de B.J., concernant des faits de viol commis sur un mineur de 15 ans.

Innocence en Danger est représentée par Maître RENOÜ.

L.V.

Affaire portée devant la Cour criminelle départementale de la GIRONDE, les 31 mars et 01 avril 2025, à l'encontre de L.V., concernant des faits d'agression sexuelle incestueuse sur un mineur de 15 ans et viol incestueux commis sur un mineur par un ascendant majeur.

Innocence en Danger est représentée par Maître RENOÜ.

S.S.

Affaire portée devant la Cour criminelle départementale de la GIRONDE, les 18 et 19 décembre 2024, à l'encontre de S.S., concernant des faits de viol incestueux commis sur un mineur par un ascendant majeur et agression sexuelle incestueuse sur un mineur par un ascendant majeur.
Innocence en Danger est représentée par Maître RENOU.

C.E.

Affaire portée devant la Cour criminelle départementale de la GIRONDE, les 19 et 20 décembre 2024, à l'encontre de C.E., concernant des faits de viol commis sur un mineur de plus de 15 ans, agression sexuelle sur un mineur de plus de 15 ans.
Innocence en Danger est représentée par Maître RENOU.

L.Y.

Affaire portée devant la Cour criminelle départementale de la GIRONDE, le 16 janvier 2025, à l'encontre de L.Y., concernant des faits de viol commis sur un mineur de plus de 15 ans.
Innocence en Danger est représentée par Maître RENOU.

L.B.

Affaire portée devant la Cour d'Assises de la GIRONDE statuant en appel, les 19 et 21 février 2025, à l'encontre de L.B., concernant des faits de viol commis sur un mineur de 15 ans et agression sexuelle imposée à un mineur de 15 ans.
Innocence en Danger est représentée par Maître RENOU.

B.F

Affaire portée devant la Cour criminelle départementale de la GIRONDE, les 03 et 05 février 2025, à l'encontre de B.F., concernant des faits de viol commis sur un mineur de 15 ans, viol commis sur un mineur par une personne ayant autorité sur la victime, agression sexuelle imposée à un mineur de 15 ans, corruption de mineur de 15 ans, consultation habituelle d'un service de communication au public en ligne mettant à disposition l'image ou la représentation pornographique de mineur, détention de l'image d'un mineur présentant un caractère pornographique et importation de l'image d'un mineur présentant un caractère pornographique.
Innocence en Danger est représentée par Maître RENOU.

MEURTRE SAINTE-ROSE

Affaire portée devant le Tribunal judiciaire de POINTE-A-PITRE, à l'encontre d'une femme, pour des faits de meurtre par ascendant sur mineur de moins de 15 ans. La mise en cause, hospitalisée en unité psychiatrique, est soupçonnée d'avoir assassiné ses deux enfants âgés d'un et quatre ans dans la nuit du lundi 4 au mardi 5 novembre 2025 à Sainte-Rose en Guadeloupe.
Innocence en Danger est représentée par Maître TONIAZZO.

GRAND-PÈRE ALBI

Affaire portée devant le Tribunal judiciaire d'ALBI, à l'encontre d'un homme âgé de 76 ans, pour des faits de viol incestueux, agression sexuelle incestueuse sur mineur de 15 ans, atteinte à l'intimité de la vie privée. Cet homme est soupçonné d'avoir agressé sa petite-fille, aujourd'hui âgée de 18 ans, entre 2015 et 2020, à Albi.
Innocence en Danger est représentée par Maître TONIAZZO.

GRAND-PÈRE MONTAUBAN

Affaire portée devant le Tribunal judiciaire de MONTAUBAN, à l'encontre d'un gynécologue retraité âgé de 74 ans, pour des faits de viols et d'attouchements sexuels incestueux. Cet homme est soupçonné d'avoir agressé sa petite-fille de ses 11 ans à ses 16 ans, entre 2018 et 2023, notamment à Sauveterre, en Tarn-et-Garonne. Il a été placé en détention provisoire à la maison d'arrêt de Beausoleil, à Montauban.
Innocence en Danger est représentée par Maître TONIAZZO.

PÉDOPHILES MURET

Affaire portée devant le Tribunal judiciaire de TOULOUSE, à l'encontre de dix hommes dont deux hommes politiques, pour des faits de corruption de mineurs. Ces hommes ont été placés en garde à vue par la brigade de recherches de Muret, après que le parquet ait ouvert une enquête contre eux le 27 septembre 2024.
Innocence en Danger est représentée par Maître TONIAZZO.

CHAUFFARD EAUNE

Affaire portée devant le Tribunal judiciaire de TOULOUSE, à l'encontre d'un homme de 37 ans, pour des faits d'homicide involontaire. Cet homme est soupçonné d'avoir tué un adolescent de 16 ans sur la commune d'Eaunes, au sud de Toulouse, le vendredi 8 novembre, alors qu'il roulait sous l'emprise de cocaïne.
Innocence en Danger est représentée par Maître TONIAZZO.

COUSIN CAEN

Affaire portée devant le Tribunal judiciaire de CAEN, à l'encontre d'un homme de 22 ans, pour des faits de viol sur mineur de 15 ans par un majeur avec différence d'âge d'au moins 5 ans. Cet homme a été placé en détention provisoire pour des faits de viol sur sa cousine aujourd'hui âgée de 11 ans.
Innocence en Danger est représentée par Maître TONIAZZO.

DEFENESTRATION VILFONTAINE

Instruction ouverte devant le Tribunal Judiciaire de GRENOBLE, concernant un homme âgé de 26 ans, pour des faits d'homicide volontaire sur mineur de 15 ans. L'homme est soupçonné d'avoir défenestré son petit-frère âgé de 8 ans le matin du 27 octobre 2024 à Villefontaine (Isère).

Innocence en Danger est représentée par Maître SANNIER.

BÉBÉ RENNES

Instruction ouverte devant le Tribunal de judiciaire de RENNES à l'encontre d'une femme âgée de 18 ans, mise en examen pour tentative de meurtre et placée en détention provisoire. Son enfant, nouveau-né prénommé Noah Briac Alban, a été retrouvé vivant dans un conteneur à déchets enterré, square Charles-Dullin, au sud de Rennes, le 20 octobre 2023.

Innocence en Danger est représentée par Maître LOIRAT.

BÉBÉ TOURS

Instruction ouverte devant le Tribunal de judiciaire de TOURS à l'encontre d'un homme âgé de 28 ans, pour des faits de violence sur mineur de 15 ans ayant entraîné une infirmité permanente. L'homme est soupçonné d'avoir infligé à son nourrisson de trois mois des violences. Il a été mis en examen puis incarcéré le 8 novembre 2024 à Tours.

Innocence en Danger est représentée par Maître LOIRAT.

LAMBERT

Instruction ouverte devant le Tribunal Judiciaire de CHALON-SUR-SAÔNE, concernant Anthony LAMBERT, âgé de 17 ans, dont le corps a été découvert sans vie et nu à Mercey (Saône-et-Loire) dans un champ en janvier 2022.

Innocence en Danger est représentée par Maître SANNIER.

MEURTRE ROUEN

Instruction ouverte devant le Tribunal de judiciaire de ROUEN à l'encontre d'un homme mis en examen pour meurtre aggravé. Il est soupçonné d'avoir assassiné son ex-petite-amie, âgée de 17 ans, retrouvée morte dans un appartement à Rouen, le 20 octobre 2024.

Innocence en Danger est représentée par Maître BOUYSSOU.

COUP DE COUTEAU HAVRE

Affaire portée devant le Tribunal judiciaire du HAVRE, à l'encontre d'un adolescent de 15 ans, soupçonné d'avoir blessé un autre adolescent de 14 ans par coup de couteau, samedi 16 novembre 2024, vers 18h30, au Havre (Seine-Maritime), près des Docks Vauban.

Innocence en Danger est représentée par Maître TONIAZZO.

BÉBÉ SECOUÉ GARD

Affaire portée devant le Tribunal judiciaire de NÎMES, à l'encontre d'une assistante maternelle de 24 ans, pour des faits de violence sur un mineur de moins de 15 ans, suivie d'une mutilation ou d'une infirmité permanente. La mise en cause a confessé qu'elle a secoué le bébé de 3 mois dont elle avait la garde.

Innocence en Danger est représentée par Maître TONIAZZO.

VIOLENCES NANCY

Instruction ouverte devant le Tribunal de judiciaire de NANCY à l'encontre d'un homme de 44 ans, pour des faits de violences volontaires par ascendant sur mineur de moins de 15 ans avec incapacité totale de travail (ITT) de plus de huit jours. Le mis en cause est soupçonné d'avoir voulu abandonné son fils de 6 ans sur le sentier d'une forêt, celui-ci se serait alors accroché à la portière de la voiture et aurait été traîné sur plusieurs dizaines de mètres.

Innocence en Danger est représentée par Maître DARMON.

PRÊTRE PÉRIGUEUX

Affaire portée devant le Tribunal judiciaire de PÉRIGUEUX, à l'encontre du prêtre de deux paroisses périgordines, Saint-Louis-les-Deux-Rivières et Saint-Jacques-du-Causse, pour des faits d'agression sexuelle sur mineur de 15 ans par personne exerçant une autorité. Le prêtre est soupçonné d'avoir agressé un homme, aujourd'hui âgé de 36 ans, entre ses 10 et 14 ans, de 1997 à 2001.

Innocence en Danger est représentée par Maître TONIAZZO.

GUET-APENS ALBI

Affaire portée devant le Tribunal judiciaire d'ALBI, à l'encontre d'un homme âgé de 20 ans, son frère et deux autres personnes. Ils sont soupçonnés d'avoir tendu un guet-apens à un livreur de stupéfiants dont la main a été tranchée devant sa compagne et leur jeune enfant, à Albi, dans la nuit du 5 au 6 avril 2024. Le jeune enfant reste aujourd'hui traumatisé par cette scène.

Innocence en Danger est représentée par Maître TONIAZZO.

FONTENAY-LE-COMTE

Un homme a été mis en examen devant le Tribunal judiciaire de la Roche-sur-Yon, mardi 19 novembre 2024, pour viol sur mineur de moins de 15 ans et plusieurs délits liés à la détention et à la diffusion de fichiers pédopornographiques. Il avait été interpellé à Fontenay-le-Comte, au sud de la Vendée.

Innocence en Danger est représentée par Maître BUISSIÈRE-MARTINEZ

POMPIER ANGERS

Affaire portée devant le Tribunal judiciaire de ANGERS, à l'encontre d'un pompier, mis en examen pour des faits de détention d'images pédopornographiques, corruption de mineures de plus de 15 ans, corruption de mineures de 15 ans et captation en vue de la diffusion de l'image pornographique d'un mineur. L'homme est également suspecté de suspecté de faits de viol et agression sexuelle sur mineures de plus de 15 ans, faits pour lesquels il a le statut de témoin assisté. Innocence en Danger est représentée par Maître TONIAZZO.

EXTORSION ÉPINAL

Affaire portée devant le Tribunal judiciaire d'ÉPINAL, à l'encontre de deux adolescents de 17 ans, mis en examen des chefs d'extorsion, extorsion aggravée et violences aggravées à l'encontre de mineurs, près de leur collègue. Les deux adolescents ont été interpellés par les policiers d'Épinal, à la suite de plusieurs plaintes déposées depuis le mois de septembre. Innocence en Danger est représentée par Maître TONIAZZO.

VOLS NÎMES

Affaire portée devant le Tribunal judiciaire de NÎMES, à l'encontre de huit adolescents âgés de 15 ans à 17 ans, mis en examen pour vols avec violences. Ils sont soupçonnés de vols, de violences, d'intimidation à l'encontre de mineurs contraints de leur remettre téléphones portables, objets personnels, et argent. Innocence en Danger est représentée par Maître TONIAZZO.

SALFATI

Affaire portée devant le Tribunal judiciaire d'AGEN, à l'encontre de Hervé Salfati, pour des faits de viol incestueux et attouchements sexuels. Innocence en Danger est représentée par Maître TONIAZZO.

SÉVERINE DURAND

Instruction ouverte devant le Tribunal Judiciaire de GRENOBLE, à l'encontre d'un homme, pour des faits de viol incestueux sur mineur de 15 ans. Il a été surpris chez lui, par des caméras de surveillance, en train d'agresser sa fille âgée de deux ans et demi. Innocence en Danger est représentée par Maître SANNIER.

PROXÉNÉTISME LILOU

Affaire portée devant le Tribunal judiciaire de GRENOBLE, à l'encontre d'un homme mis en examen le 22 novembre 2024 pour proxénétisme aggravé, soustraction de mineur, proxénétisme et recours à la prostitution de mineur. Il est soupçonné d'avoir contraint une adolescente de 16 ans prénommée Lilou, habitant à Metz, à se prostituer pendant plusieurs jours à Grenoble.

Innocence en Danger est représentée par Maître TONIAZZO.

TELEGRAM BREST

Instruction ouverte devant le Tribunal de judiciaire de BREST à l'encontre d'un homme habitant de Scaër (Finistère), pour des faits de viols et agressions sexuelles aggravés sur mineurs. L'homme, soupçonné d'avoir partagé des vidéos pédopornographiques sur le réseau social Telegram, a été interpellé le 12 novembre 2024. Il a été interpellé dans le cadre d'une vaste opération visant à identifier les pédocriminels d'un réseau sur Telegram. Innocence en Danger est représentée par Maître BUCQUET.

TELEGRAM BOURG-EN-BRESSE

Instruction ouverte devant le Tribunal de judiciaire de BOURG-EN-BRESSE à l'encontre d'un homme de 38 ans, pour des faits d'enregistrement ou fixation d'image à caractère pornographique d'un mineur de 15 ans, détention de l'image d'un mineur présentant un caractère pornographique et consultation habituelle d'un service de communication au public en ligne mettant à disposition l'image ou la représentation pornographique de mineur. L'homme, résidant dans le secteur de la Bresse, a été arrêté mercredi 13 novembre 2024 et placé en garde à vue. Il a été interpellé dans le cadre d'une vaste opération visant à identifier les pédocriminels d'un réseau sur Telegram. Innocence en Danger est représentée par Maître DARMON.

TELEGRAM BORDEAUX

Instruction ouverte devant le Tribunal de judiciaire de BORDEAUX à l'encontre d'un homme de 63 ans, pour des faits de viol sur mineur de 15 ans, détention de l'image d'un mineur présentant un caractère pornographique et offre ou mise à disposition de l'image ou de la représentation d'un mineur présentant un caractère pornographique. L'homme a été interpellé à Bordeaux le 12 novembre 2024, mis en examen et placé sous contrôle judiciaire, dans le cadre d'une vaste opération visant à identifier les pédocriminels d'un réseau sur Telegram. Innocence en Danger est représentée par Maître DARMON.

TELEGRAM LILLE

Instruction ouverte devant le Tribunal de judiciaire de LILLE à l'encontre d'un homme de 37 ans, pour des faits de détention, fixation ou enregistrement, consultation habituelle et diffusion d'images à caractère pédopornographique en les échangeant avec des internautes pendant des chats. L'homme, habitant à Seclin, a été placé sous contrôle judiciaire dans l'attente de son jugement, fixé au 14 janvier 2025. Il a été interpellé dans le cadre d'une vaste opération visant à identifier les pédocriminels d'un réseau sur Telegram. Innocence en Danger est représentée par Maître BUCQUET.

LYCÉE BOURG-EN-BRESSE

Affaire portée devant le Tribunal judiciaire de BOURG-EN-BRESSE, à l'encontre d'un lycéen de 16 ans, soupçonné d'avoir blessé un élève de sa classe avec des ciseaux après une dispute, à Bourg-en-Bresse. Interpellé, il a été placé en garde à vue lundi 21 novembre 2024, du chef de tentative de meurtre. Innocence en Danger est représentée par Maître TONIAZZO.

LYCÉE DE ROMPSAY

Affaire portée devant le Tribunal judiciaire de LA ROCHELLE, à l'encontre de deux mineurs, soupçonné d'avoir fait partie d'un groupe constitué d'une quinzaine de jeunes de Villeneuve-les-Salines s'étant retrouvé devant le lycée de Rompsay, visages dissimulés, le vendredi 22 novembre 2024. Ils s'en sont pris très violemment à un élève de l'établissement, originaire de Mireuil, le gazant et le rouant de coups, une fois ce dernier tombé au sol. Innocence en Danger est représentée par Maître TONIAZZO.

GRAND-PÈRE MONTAIGU-DE-QUERCY

Affaire portée devant le Tribunal judiciaire de MONTAUBAN, à l'encontre d'un grand-père âgé de 73 ans, habitant de Montaignu-de-Quercy, et placé en détention provisoire après des accusations de viols sur sa petite-fille qui avait entre 09 et 11 ans ; l'enfant était placé chez ses grands-parents. Innocence en Danger est représentée par Maître TONIAZZO.

TRAFIC MARSEILLE

Affaire portée devant la Cour d'Assises des Bouches-du-Rhône, à l'encontre de six personnes, âgés de 20 à 24 ans aujourd'hui. Ils sont soupçonnés d'avoir séquestré deux adolescents de 16 et 17 ans, de les avoir violentés, violé pour l'un d'entre eux, et de les avoir forcés à vendre des stupéfiants entre le 21 et le 25 janvier 2022 dans la cité de Frais-Vallon, dans le 13e arrondissement de Marseille. Innocence en Danger est représentée par Maître TONIAZZO.

ZEDIK

Affaire portée devant la Cour d'Assises des Pyrénées-Orientales, le 20 et le 22 janvier 2025, à l'encontre de Monsieur Rachid ZEDIK, pour des faits de viol incestueux commis sur un mineur de 15 ans, viol incestueux commis sur un mineur par un ascendant, viol incestueux commis sur un mineur par un ascendant, viol incestueux commis sur un mineur par un ascendant et agression sexuelle incestueuse sur un mineur de 15 ans par un ascendant. Innocence en Danger est représentée par Maître TONIAZZO.

VIDAL

Affaire portée devant la Cour d'Assises des Pyrénées-Orientales, le 10 au le 12 février 2025, à l'encontre de Monsieur Jean-Claude VIDAL, pour des faits de viol commis sur un mineur par une personne ayant autorité sur la victime. Innocence en Danger est représentée par Maître TONIAZZO.

S.A.

Affaire portée devant la Cour criminelle des Landes le 4 et le 5 décembre 2024, à l'encontre de S.A., pour des faits de corruption de mineur de 15 ans ; viol incestueux commis sur un mineur par un majeur ayant autorité sur la victime ; tentative de viol incestueux commis sur un mineur par un majeur ayant autorité sur la victime ; agression sexuelle sur un mineur par un majeur ayant autorité sur la victime. Innocence en Danger est représentée par Maître TONIAZZO.

NOU

Affaire portée devant la Cour d'Assises des Pyrénées-Orientales, le 30 et le 31 janvier 2025, à l'encontre de Monsieur Mathias NOU, pour des faits de viol incestueux commis sur un mineur de 15 ans, tentative de viol incestueux commis sur un mineur de 15 ans et agression sexuelle incestueuse sur un mineur de 15 ans. Innocence en Danger est représentée par Maître TONIAZZO.

L.O.C.

Affaire portée devant la Cour criminelle des Landes le 12 et le 13 décembre 2024, à l'encontre de L.O.C., pour des faits de viol incestueux commis sur un mineur par un ascendant majeur ; viol incestueux commis sur un mineur de plus de 15 ans ; agression sexuelle incestueuse sur un mineur de plus de 15 ans ; agression sexuelle incestueuse sur un mineur de 15 ans ; agression sexuelle incestueuse sur un mineur de 15 ans. Innocence en Danger est représentée par Maître TONIAZZO.

G.C.

Affaire portée devant la Cour criminelle des Landes le 10 et le 11 décembre 2024, à l'encontre de G.C., pour des faits de viol incestueux commis sur un mineur par un ascendant majeur ; agression sexuelle incestueuse sur un mineur de 15 ans par un ascendant ; viol incestueux commis sur un mineur par un ascendant majeur ; agression sexuelle incestueuse sur un mineur par un majeur ayant autorité sur la victime ; viol incestueux commis sur un mineur par un ascendant majeur ; agression sexuelle incestueuse sur un mineur par un majeur ayant autorité sur la victime. Innocence en Danger est représentée par Maître TONIAZZO.

D.J.-P.

Affaire portée devant la Cour criminelle des Landes le 2 et le 3 décembre 2024, à l'encontre de D.J.-P., pour des faits de viol commis sur un mineur de 15 ans ; tentative d'agression sexuelle imposée à un mineur de 15 ans ; voyeurisme commis sur un mineur ; utilisation d'un moyen pour apercevoir à son insu et sans son consentement ses parties intimes ; corruption de mineur de 15 ans ; tentative d'agression sexuelle imposée à un mineur de 15 ans ; tentative d'agression sexuelle imposée à un mineur de 15 ans.

Innocence en Danger est représentée par Maître TONIAZZO.

DUFIN

Affaire portée devant la Cour criminelle des Pyrénées-Atlantiques, les 9 et 10 décembre 2024, à l'encontre de Monsieur Fabien DUFIN, concernant des faits de viol commis sur un mineur par une personne ayant autorité sur la victime ; agression sexuelle imposée à un mineur de 15 ans.

Innocence en Danger est représentée par Maître RENOUE.

SUEUR

Affaire portée devant la Cour d'Assises du département de la Somme, le 6 décembre 2024 à l'encontre de Monsieur Anthony SUEUR, pour des faits de viol incestueux commis sur un mineur de 15 ans ; viol incestueux ; atteintes sexuelles incestueuses sur un mineur de 15 ans par une personne ayant autorité sur la victime.

M. SUEUR a été condamné à 14 ans de réclusion criminelle, peine assortie de plusieurs obligations.

La constitution de partie civile de l'association a été reçue et la Cour a attribué les dommages et intérêts demandés (350 euros pour le préjudice moral).

Innocence en Danger est représentée par Maître ZOLTY.

LUDWIG M.

Affaire portée devant le Tribunal judiciaire de TOURS, le 10 janvier 2025, à l'encontre de Ludwig M., âgé de 41 ans, poursuivi pour corruption de mineures entre novembre 2021 et août 2024 à Joué-lès-Tours. L'homme est soupçonné d'avoir, à travers un jeu vidéo en ligne, entamé des conversations à caractère sexuel et demandé des photos dénudées à des jeunes adolescentes.

Innocence en Danger est représentée par Maître TONIAZZO.

SANS-ABRIS TOURS

Affaire portée devant le Tribunal judiciaire de TOURS, à l'encontre d'un sans-abris âgé de 24 ans, pour des faits de viol aggravé sur mineure de 15 ans. L'homme est soupçonné d'avoir violé une adolescente de 14 ans qui s'est rendue au commissariat de Tours, le mercredi 13 novembre 2024, pour dénoncer les faits. Il a été arrêté le même jour et placé en détention provisoire.

Innocence en Danger est représentée par Maître TONIAZZO.

SEGRÉEN

Affaire portée devant le Tribunal judiciaire d'ANGERS, à l'encontre d'un un père de famille originaire du Segréen (Maine-et-Loire). Il est suspecté d'avoir violé sa fille, âgée de 4ans, et de l'avoir fait violer par au moins un autre homme.

Innocence en Danger est représentée par Maître TONIAZZO.

PRAYAL LEPREVOST

Affaire portée devant la Cour d'Assises du VAR, à l'encontre de Christopher P. et Geoffrey L., pour des faits de viol et agression sexuelle sur mineur de 15 ans, soustraction par un parent à ses obligations légales, du 15 au 16 janvier 2022 à Le Revest.

Innocence en Danger est représentée par Maître KOZAN.

ROUX

Affaire portée devant le Tribunal judiciaire de LA ROCHE-SUR-YON, à l'encontre de Morgan ROUX, pour des faits de viol commis sur un mineur de 15 ans ; corruption de mineur de 15 ans ; agression sexuelle imposée à un mineur de 15 ans.

Innocence en Danger est représentée par Maître LOIRAT.

GHALEM NAIT-ADDI

Affaire portée devant le Tribunal judiciaire de NÎMES, le 3 décembre 2024, à l'encontre de Islem GHALEM et Nassim NAIT ADDI, pour des faits de proxénétisme aggravé sur mineur de plus de 15 ans.

Innocence en Danger est représentée par Maître TONIAZZO.

TRAMWAY REIMS

Affaire portée devant le Tribunal judiciaire de REIMS, à l'encontre d'un mineur, pour des faits de tentative de meurtre et cinq autres mineurs ont été renvoyés devant le tribunal pour enfants après ces violences liées à des rivalités entre quartiers.

Innocence en Danger est représentée par Maître TONIAZZO.

ROMORANTIN

Affaire portée devant le Tribunal judiciaire de ORLÉANS, à l'encontre d'un homme âgé de 23 ans, pour des faits de viol sur mineur de plus de 15 ans. L'homme est soupçonné d'avoir violé une adolescente de 16 ans, le 6 septembre 2023, dans une cave d'immeuble à Romorantin.

Innocence en Danger est représentée par Maître TONIAZZO.

STASZEWSKI

Affaire portée devant le Tribunal judiciaire de SENLIS, pour des faits de viols incestueux d'un père sur ses filles. Madame Jessica STASZEWSKI, mère des filles, s'est constituée partie civile. Innocence en Danger est représentée par Maître DARMON.

GUINEBAULT

Instruction ouverte contre Adrien GUINEBAULT, près du Tribunal judiciaire de SAINT BRIEUC pour des faits de soustraction et de viol sur mineur. Innocence en Danger est représentée par Maître BUCQUET.

ZEILLER FONTAINE

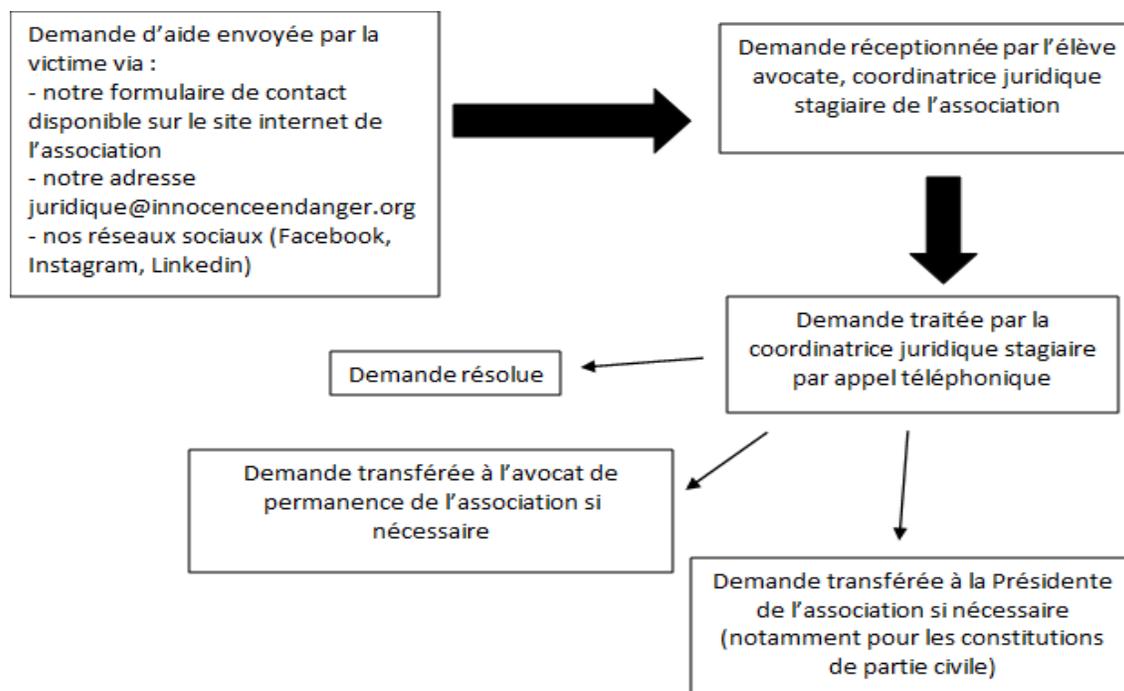
Affaire portée devant le Tribunal correctionnel de BAYONNE, à l'audience du 9 janvier 2025 à 13 heures 45, à l'encontre de Monsieur Valéry FONTAINE, pour des faits de violences volontaires sur mineur de 15 ans et par ascendant. Monsieur FONTAINE est soupçonné d'avoir commis des violences à l'encontre de ses trois enfants mineurs, Sacha, Ambre et Salomé. Innocence en Danger est représentée par Maître TONIAZZO.

TORTURE CORBEIL ESSONNES

Affaire portée devant le Tribunal judiciaire d'EVRY, à l'encontre d'une mère, pour des faits de violence sur mineur ; acte de torture et de barbarie sur son enfant de 4 ans. Innocence en Danger est représentée par Maître DARMON.

2 - La permanence juridique

Fonctionnement de la permanence juridique :



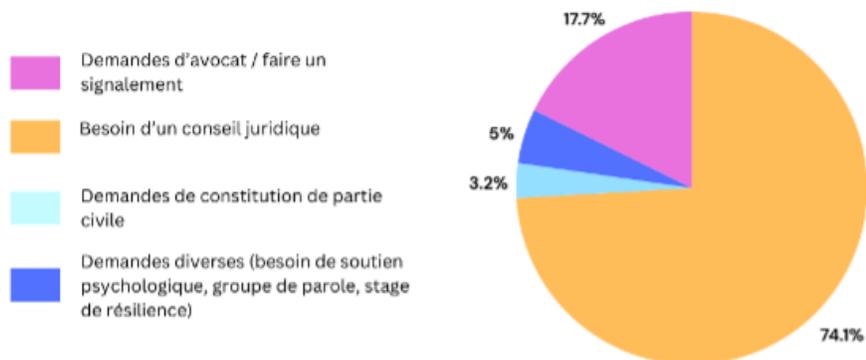
La permanence juridique est composée d'une coordinatrice juridique et d'une équipe d'avocats spécialisés en droit pénal, droit de la famille et en droit des mineurs, localisés dans la France entière. Les demandes d'aide reçues à la permanence juridique sont traitées par la coordinatrice juridique, qui y répond par email ou par téléphone. Lorsque la complexité de la demande le justifie, la coordinatrice juridique peut s'en remettre à l'avocat de permanence de l'association afin d'obtenir son expertise juridique sur une question posée.

En effet, les avocats travaillant avec l'association s'inscrivent à tour de rôle dans un calendrier de permanence hebdomadaire régulièrement mis à jour, auquel la coordinatrice juridique se réfère chaque semaine. La coordinatrice juridique peut également mettre en contact le demandeur avec un avocat de l'association pour que ce dernier devienne son conseil. Enfin, la coordinatrice juridique recense toutes les demandes d'aide arrivant à l'association ainsi que toutes les constitutions de partie civile de l'association et les demandes de signalement. Un signalement permet d'alerter le procureur de la République et la CRIP (Cellule de Recueil des Informations Préoccupantes) au sujet d'une situation inquiétante pour un ou plusieurs enfants. S'il est retenu, une vérification sera faite afin de déterminer la présence, ou l'absence, d'éléments pouvant compromettre la sécurité et/ou le développement de l'enfant. Si l'enfant est effectivement en danger, différentes mesures seront prises afin de prendre en charge la situation de l'enfant.

Quelques chiffres :

	Nombres de demandes
2022	315
2023	293
2024	324

Objet de la demande 2024



AUTRES ACTIONS

ÉVÈNEMENTS

- Projection du film *Débâcle*

Innocence en Danger a été invitée à la projection du film *Débâcle* au Ciné Safe de Paris et a bénéficiée d'un stand auquel elle a pu présenter l'association et ses actions. Julia Combastet, secrétaire générale de l'association, et Quentin Bouchut, coordinateur juridique, ont été interviewés par la chaîne TV5 Monde.



- Rendez-vous au Ministère de la Famille et des Solidarités

En juin 2024, notre présidente et trois membres du bureau ont été conviés au Ministère de la Famille et des Solidarités afin de présenter l'action d'Innocence en Danger et de rechercher les différentes formes de soutien possibles. La juge rencontrée a orienté l'association vers la Direction Départementale de l'Enfance et de la Famille qui nous a elle-même conseillé de procéder aux signalements auprès de la CRIP (Cellule de recueil des informations préoccupantes) afin de les maximiser.

- Rencontre à l'Assemblée Nationale

Le 13 novembre 2024, Innocence en Danger, représentée par deux membres du bureau, Maître Pauline Noirat, l'une des avocates de Châteauroux, ainsi que trois des jeunes victimes du procès de Châteauroux, Mathias Gaillard, Maeva Charles et Karl Dordain, ont été invités à l'Assemblée Nationale par la députée Ayda Hadizadeh. Ils ont eu droit à une visite guidée du Palais Bourbon et ont déjeuné avec la députée et leur guide au restaurant de l'Assemblée Nationale. Karl Dordain, étudiant hôtelier, a pu s'entretenir avec le chef du restaurant et visiter les cuisines. Les jeunes ont pu poser pour des photos avec la députée en face du Palais Bourbon. Un membre du bureau leur a ensuite fait visiter un peu Paris avant de les raccompagner à la gare.



Levée de fonds

- Dîner de récolte de fonds

Le 12 novembre, le dîner de récolte de fonds marquait les 25 ans d'Innocence en Danger et a eu lieu sous le haut patronage de SHR la princesse Yasmine Murat et SHR la princesse Mahkameh de Schaumbourg-Lippe. Réunissant l'équipe d'Innocence en Danger, des donateurs et des avocats de la permanence juridique, il a permis de récolter 55 923 euros.

- Fondation de France

En décembre 2024, Innocence en Danger, qui jusque-là embauchait un stagiaire juridique tous les 6 mois, a obtenu un nouveau financement de 80 000 euros sur 2 années, de la part de la Fondation de France. Ce montant a permis le recrutement d'un coordinateur juridique à temps plein, dédié pour toute la durée du financement.

- Campagne avec Pascal O'Neill

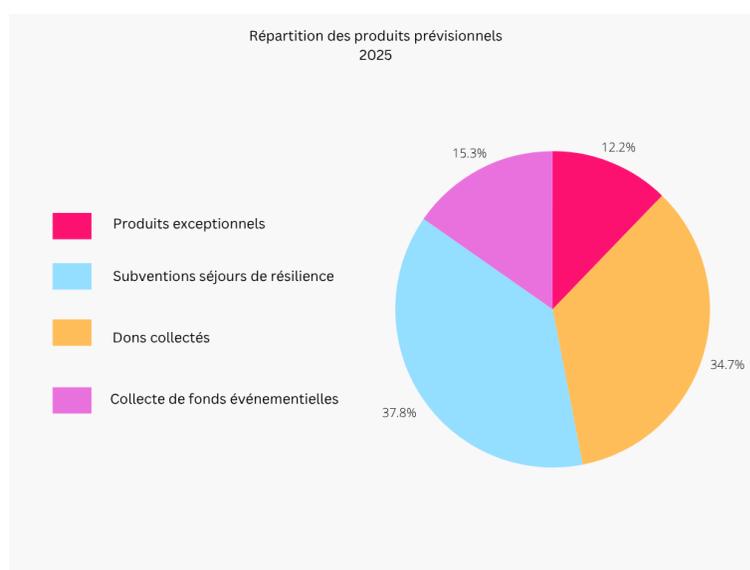
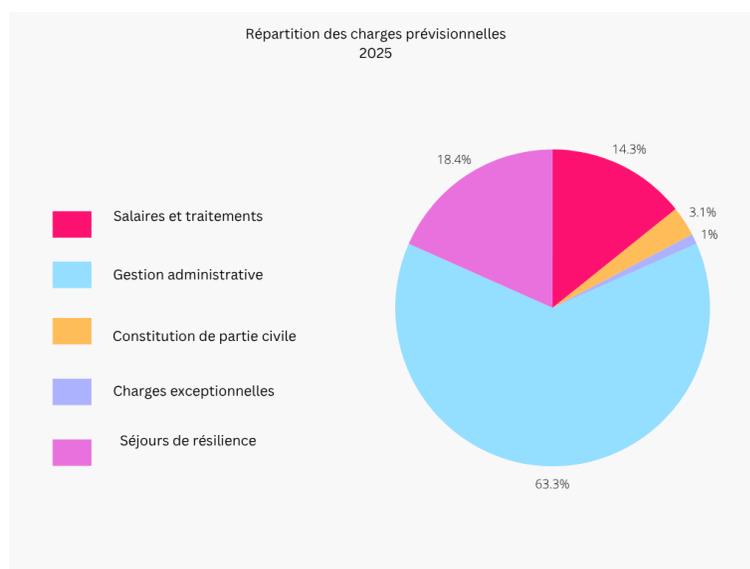
À partir du mois de septembre 2024, deux membres du bureau ont travaillé en étroite collaboration avec Pascal O'Neill, d'Holisitic Communications, qui a bénévolement aidé Innocence en Danger à monter une campagne publicitaire dans le but de récolter des fonds.

Voir la campagne

- Mise à jour du site d'Innocence en Danger

Sur les conseils d'Emmanuel de Vauxmoret d'Uplix, Innocence en Danger compte procéder progressivement à la mise à jour de son site internet et réorganise notamment les articles concernant les affaires juridiques traitées par l'association, afin de maximiser les visites et son impact.

Répartition des charges et produits prévisionnels 2025



DONATEURS - MÉCÈNES

Nous remercions chaleureusement tous les donateurs, particuliers et entreprises, qui tout au long de l'année soutiennent l'association grâce à leurs dons spontanés, ponctuels ou réguliers. Leur générosité, leur soutien, leur implication et leur mobilisation sont d'une aide inestimable pour les actions de l'association et pour les victimes. Nous remercions également les agences de publicité et de communication, qui chaque année nous offrent leurs campagnes de sensibilisation aux messages percutants et impactants réalisées avec tant de talent. Un immense merci aux bénévoles qui mettent leur temps à disposition des projets et des événements et qui nous accompagnent sans relâche dans notre mission. Une reconnaissance infinie à toute l'équipe des avocats de l'association, qui chaque jour accompagnent juridiquement les familles, et qui représentent l'association lors des procès en partie civile.

Remerciements et gratitude particuliers à Madame Homayra Sellier, Présidente et Fondatrice d'Innocence en Danger pour son dévouement, son travail, son soutien aux victimes, sa mobilisation sans relâche depuis 26 ans.

SÉJOUR DE RÉSILIENCE



SÉJOUR DE
RÉSILIENCE
À GSTAAD
ENFANTS,
FAMILLES
ET JEUNES
ADULTES

du 17 au 21 Août 2024

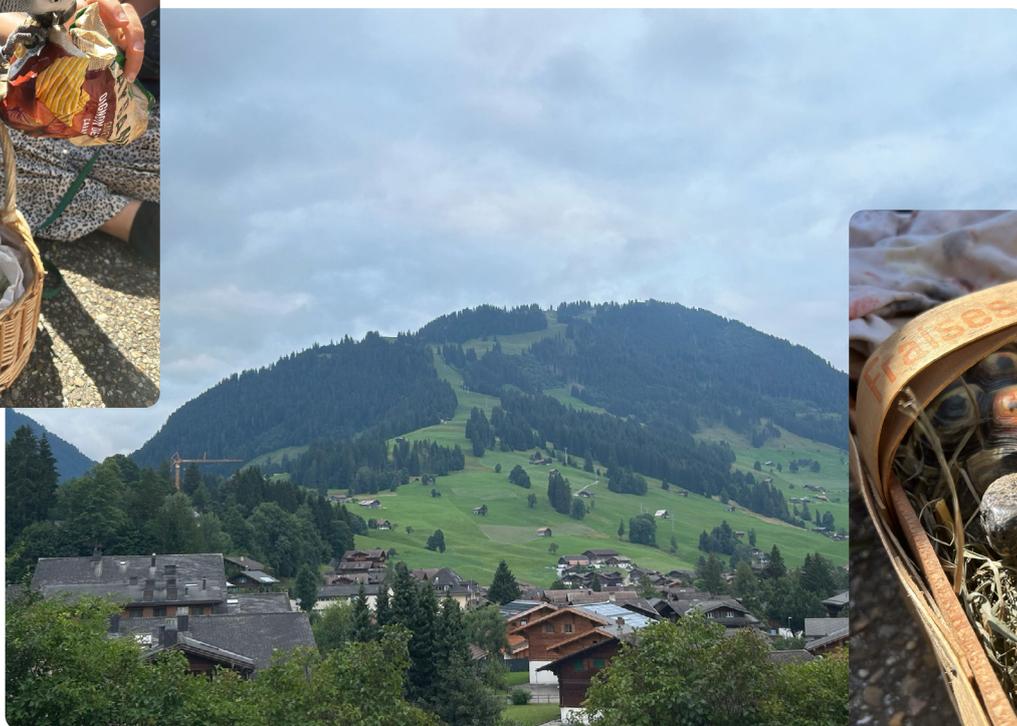
SOMMAIRE

1. Séjour Enfants et Familles

2. Séjour Jeunes Adultes



Chanel,
le perroquet



Gstaad



Robert,
la tortue

01

SÉJOUR ENFANTS ET FAMILLES

Activités avec les enfants

> Contes

Les enfants ont passé une soirée avec une conteuse. Elle leur a raconté une histoire interactive. Pour les besoins du récit, la conteuse leur a demandé de citer une qualité par personne et pour chaque participant. Les enfants se sont prêtés au jeu et ont reçu beaucoup de compliments, qui ont été notés par l'intervenante sur un bout de papier. Ils l'ont reçu à la fin de la soirée pour l'emporter chez eux. L'idée étant qu'ils puissent le relire lorsqu'ils en éprouveront le besoin, une fois retournés à leur quotidien.

« Je trouve que tu es très forte et très très très courageuse. »

Mot d'encouragement de Lia 13 ans à sa sœur lors de la soirée contes.



Nous avons accueilli 12 enfants de 6 familles âgés de 5 à 13 ans du 17 au 21 août 2024 à Gstaad, accompagnés de leurs parents protecteurs.

Des outils à emporter la maison : La soirée contes a montré l'importance pour les enfants de pouvoir apporter quelque chose avec eux, qui leur permette de faire un lien entre le vécu positif du séjour et leur quotidien. La création d'objets, la peinture sur galets et le dessin ont eu beaucoup de succès, aussi parce qu'ils pouvaient être emportés comme un souvenir de la semaine. Pour l'été 2025, il serait judicieux de proposer quelques activités centrées sur des « objets symboliques », qui puissent être emportés à la maison, pour pérenniser ces souvenirs positifs. Mais aussi des pratiques de gestion des émotions par exemple. Offrir des « photos souvenir » ou permettre à chaque enfant de créer un album pourrait aussi aller dans ce sens. Pour les participants qui y consentent.

> Peinture et bricolage :



Les enfants ont pu participer à trois ateliers de peinture et de bricolage. Le premier a eu lieu lors de leur arrivée. L'idée était de leur permettre de faire connaissance à l'occasion d'une activité. Ils ont peint des galets, qui ont ensuite servi à décorer la salle à manger. Le second était animé par une art-thérapeute et proposait d'expérimenter une expression artistique libre avec plusieurs médium (peinture, crayons, feutres, néocolors). Le troisième consistait à créer une toile en commun. Nous avons installé une table dehors, au soleil. Chacun pouvait amener sa contribution à la toile comme il le souhaitait.

« Je mets un trait rouge autour du bonhomme pour le protéger »

Mila 7ans.

> Équithérapie :

Les enfants n'ont pas participé à l'équithérapie en 2024, mais ils en ont fait la demande. Cette activité était réservée aux jeunes adultes. En 2025, il serait pertinent d'organiser des sessions d'équithérapie en famille et certaines dédiées aux enfants. Comme des séances en groupe pour les enfants avec une approche ludique. D'après Karine Morier-Genoud, l'équithérapeute, le cheval permet de trouver ses limites, de s'imposer avec douceur, de trouver une autorité saine et respectueuse, des mécanismes que le traumatisme met à mal. C'est une méthode qui a été très appréciée par les jeunes adultes et qui sera reconduite pour les enfants.

> Balade :



Nous avons fait le tour d'un lac de montagne avec une accompagnatrice de moyenne-montagne. Le pic-nic au bord du lac a été particulièrement apprécié.

> Journée au Lowell Camp :

Les enfants ont passé une journée dans un camp de vacances. Ils ont adoré cette expérience car « ils ne se sont pas ennuyés ». Les liens entre les enfants se sont particulièrement renforcés sans les parents, dans ce cadre ludique. Les intervenants parlaient surtout l'anglais, ce qui a obligé les enfants à s'entraider pour comprendre le déroulement de la journée. Ils ont, entre autres, cuisiné des pâtisseries, joué au basket, ce sont amusés en extérieur et ont créé des bricolages.

> Atelier Breakdance :

Les enfants ont participé à un atelier de danse le premier matin. Cela a été très bénéfique pour créer une cohésion de groupe. Les plus grands ont aidé les plus petits à comprendre les instructions et ils sont revenus avec des mouvements à montrer à leurs parents.

➤ Cuisine et disco ou l'importance d'être impliqués :

Les enfants ont particulièrement aimé être impliqués dans la vie du séjour. Ils ont par exemple préparé leurs propres pizzas. Le dernier soir nous avons eu une disco party. Les enfants nous ont accompagné en ville pour acheter des décorations, ils étaient très réceptifs et avaient beaucoup d'idées et de propositions. Ils ont décoré la salle et choisi la playlist. Ces moments se sont montrés très bénéfiques pour certains participants.

Une participante avait tendance à partir dans ses pensées lors d'activités qui demandaient moins d'implication comme par exemple la peinture. Elle entrait même dans des états dissociatifs. Alors que lors de la préparation de la discothèque, elle était très investie et faisait beaucoup de propositions, tout en interagissant avec les autres. Le fait d'être impliqué dans la vie du séjour permet aux enfants de reprendre possession de leur individualité et de ressentir qu'ils ont un impact sur le monde et sur les autres. Que leur présence et leur opinion comptent.

➤ Créer un spectacle pour la fin du séjour :

Pour impliquer davantage les enfants et leur redonner confiance en leurs idées et en leur présence : en 2025, l'idée serait de cocréer un spectacle à raison d'une heure par jour, qui serait présenté aux parents à la fin du séjour.

À prendre en considération pour le séjour 2025

Présence d'un psychologue :

Les participants ont éprouvé le besoin d'avoir un psychologue à disposition pour des rendez-vous durant le séjour. L'idéal serait de proposer des consultations individuelles ou en famille à la demande. A la suite de certaines activités ou échanges, les participants ressentent des émotions intenses et ont besoin de pouvoir leur donner du sens avec l'aide d'un professionnel.

Réduire les inégalités entre parents solos et couples :

Nous avons essayé au maximum de faire en sorte que les activités pour les jeunes adultes et les parents aient lieu en même temps qu'une activité pour les enfants. Cela n'a pas été toujours possible.

Il est arrivé qu'une maman venue seule ne puisse pas participer à un cours de yoga car elle devait surveiller ses filles, alors que les couples « ont pu s'arranger ». Cela a été douloureux pour la maman car cela la confrontait avec le fait que son mari fasse partie des abuseurs de ses filles, la résurgence de cette douloureuse réalité aurait pu être évitée. Le séjour n'a cependant pas vocation à offrir une offre de babysitting, mais il serait judicieux d'avoir toujours une animatrice sur place, qui puisse proposer une activité alternative pour les enfants lors de moments creux ou si une activité pour les enfants vient à être annulée.

Les groupes de parole :

Les parents ont exprimé le besoin de participer à des groupes de parole entre adultes pour partager leur vécu. Il serait intéressant d'en organiser un ou deux durant la semaine, accompagné par un ou un

médiateur qui puissent disposer de clefs en cas de trop plein émotionnel. En 2024, nous avons organisé un groupe de parole improvisé à la demande des familles. Bien que la présence d'un psychologue ou d'un médiateur aurait été utile, les participants ont pu renforcer leurs liens de confiance et éprouver un soulagement émotionnel. La tenue du groupe de parole en milieu de semaine était judicieuse, car les participants avaient déjà pu tisser des liens de confiance.

Activités autonomes :

Certaines familles sont allées passer une après-midi à la piscine couverte de Gstaad. Je les y ai déposées, et Innocence en Danger a pris en charge les entrées, mais aucun accompagnant n'est resté. Les familles ont apprécié de pouvoir passer du temps entre elles, dans une ambiance qui leur faisait davantage penser à des vacances, qu'à un séjour encadré.

02

SÉJOUR JEUNES ADULTES



Du 17 au 21 août 2024, cinq jeunes femmes victimes de violences sexuelles dans leur enfance ont pu bénéficier du séjour de résilience organisé par Innocence en Danger

Un programme avec diverses activités leur a été proposé.

Le premier jour a débuté par un tour du village ou un cours de Breakdance selon le choix de chacune. Le cours de breakdance était donné par un groupe de danseurs Breakin'Mozart qui ont fait se rencontrer Mozart et les musiques urbaines. La troupe se produisant en concert le soir-même, les participantes au séjour ont pu assister à leur entraînement le matin et y participer mais aussi assister à leur spectacle le soir.

Dans l'après-midi, deux ateliers étaient proposés :

› Atelier Breathwork et atelier Gong :

Le breathwork : Le breathwork ou le travail de respiration est une technique qui provient des racines holistiques de la respiration alternée du yoga. Elle consiste à contrôler consciemment sa respiration pour influencer et apaiser le système nerveux. Ce système régule les fonctions corporelles involontaires comme le rythme cardiaque, la digestion et la réponse au stress. Le système nerveux est composé de deux branches : le système sympathique, qui prépare le corps à l'action et à la réaction face au stress et le système parasympathique, qui favorise la détente et la récupération.

La respiration peut jouer un rôle dans l'introspection, un processus par lequel une personne examine ses propres pensées, sentiments et motivations. Utilisée de manière consciente, elle peut devenir un outil puissant pour favoriser la clarté mentale, la régulation émotionnelle et une meilleure compréhension de soi. En régulant les émotions, la respiration diaphragmatique active le système nerveux parasympathique, qui calme et détend, permettant ainsi de gérer plus efficacement les émotions intenses.

Cette approche apaise les réactions émotionnelles excessives, offrant ainsi une analyse plus claire de la situation et des sentiments.

Par ailleurs, exercée de manière consciente, elle renforce la connexion entre le corps et le mental, révélant des tensions physiques liées à des états émotionnels ou psychologiques, tout en favorisant la présence dans l'instant, un aspect clé de la pleine conscience. Cela permet d'observer les pensées et sentiments sans jugement, facilitant ainsi une introspection optimale.

En se concentrant sur l'inspiration et l'expiration, on crée un « espace mental » qui permet de prendre du recul par rapport aux pensées et aux émotions, essentiel pour une introspection constructive.

Cette technique de breathwork est également un outil puissant pour développer la résilience psychologique, en permettant de mieux gérer le stress post-traumatique ou d'autres formes d'anxiété chronique. En apprenant à contrôler celle-ci, on peut mieux gérer nos réponses physiologiques aux déclencheurs émotionnels. Exercée de manière lente et régulière, elle aide à clarifier l'esprit et permet ainsi de revoir certaines situations sous un nouvel angle.

Un outil important pour les victimes de violences sexuelles qui n'ont pas été prises en charge dans l'enfance et qui vivent un état de stress post traumatique constant avec une hypervigilance et une difficulté à gérer des émotions parfois trop envahissantes.

Le Gong quant à lui est un instrument qui consiste à s'immerger dans les vibrations sonores produites. La sonothérapie suit un peu la même trajectoire que le yoga ou les arts martiaux, deux pratiques ancestrales, qui ont attendu plusieurs millénaires avant de venir s'implanter en Occident. Le cerveau émet naturellement des ondes. Ces ondes sont générées dans certains états. Certaines, les plus basses, sont liées au sommeil et d'autres sont liées à l'activité, voire la suractivité. Les gongs amènent le cerveau à produire des ondes delta et thêta que l'on produit lorsqu'on est dans la phase de sommeil profond ou lorsqu'on est dans un état méditatif ou sous hypnose pour permettre la détente et la relaxation profonde. Les bains sonores n'agissent pas uniquement au niveau cérébral, mais aussi sur le corps, de manière mécanique. Le corps est composé à 70 % de liquide et donc d'eau.

Cette eau se retrouve en grande partie dans nos cellules et elles vibrent de manière naturelle. Or, le stress dérègle ces cellules. Les gongs permettent de calmer la survibration cellulaire qui est la cause principale du stress.

La sonothérapie est une technique assez efficace en cas de stress post-traumatique. On traite le symptôme et la source de ce qui l'a provoqué afin qu'il ne revienne pas cycliquement. Le stress post-traumatique amène une dose de stress intense et qui n'est, à terme, pas supportable. S'il n'est pas traité, le stress post-traumatique aura diverses conséquences : une somatisation physique et/ou émotionnelle. Des conséquences importantes qui peuvent affecter la vie quotidienne de la personne : sa vie de famille, ses relations, sa santé mentale et physique, son travail. Le Gong est donc un outil précieux pour les victimes de violences sexuelles.



Les ateliers Breathwork et Gong ont été proposés tout au long de la semaine.

> Les participantes ont également pu aller à la piscine, au cinéma et à d'autres concerts tout au long de la semaine.

> Atelier Yoga :

Le rapport au corps est souvent difficile pour les victimes de violences sexuelles, c'est pourquoi, **plusieurs ateliers Yoga leur ont été proposés**. Le Yoga est une discipline millénaire dont le but est de renforcer la connexion corps/mental. C'est une option thérapeutique non médicamenteuse reconnue aujourd'hui par l'association américaine de psychiatrie. À travers diverses techniques : physiques (postures), mentales (méditation) mais aussi de la respiration, le yoga permet de rester dans le moment présent. Il y a chez les personnes qui vivent un état de stress post-traumatique des symptômes dissociatifs récurrents et persistants comme la dépersonnalisation. La dépersonnalisation va donner à la personne la sensation d'être observatrice extérieure de ses processus mentaux et corporels, par exemple, elle peut avoir l'impression que le temps passe très lentement, ou l'impression d'être dans un rêve, ce qui va donner un sentiment d'irréalité de soi et de son corps. Elle peut également vivre de la déréalisation, c'est-à-dire que son environnement actuel va lui sembler irréel ou déformé. Le yoga peut donc être un bon outil pour aider les victimes à reprendre possession de leur corps, à le sentir et à se réconcilier avec lui et surtout à se le réapproprier.

> Des soins sur le féminin sacré avec Shevanne :

Sur plusieurs séances, les participantes ont pu faire de la danse intuitive afin d'accéder à un lâcher prise total. Les victimes de violences sexuelles sont souvent dans le contrôle et dans l'hypervigilance par peur d'être de nouveau agressées. Des soins énergétiques ont également été proposés tels que le Reiki, méthode de soin non conventionnelle d'origine japonaise. Il apporte un sentiment de douceur et de relaxation, une favorisation du mécanisme d'autoguérison et permet d'aider à retrouver un sommeil naturel calme.

> Équithérapie :



Soin psychique médiatisé par un cheval ou plusieurs dans des dimensions corporelles et émotionnelles puissantes. À travers plusieurs exercices, les bénéficiaires du séjour vont travailler sur leurs perceptions, leurs stimulations sensorielles, les gestes, les postures, les échanges verbaux, les émotions, la relation à l'autre. Les participantes ont pu soigner les chevaux, prendre le temps d'entrer en contact physiquement avec eux et choisir l'un d'entre eux ou plusieurs pour réaliser un exercice. L'exercice consistait à faire confiance au cheval et à lui donner confiance aussi pour réaliser un parcours d'obstacle en marchant côte à côte. Pour cela, les participantes ont pu se laisser guider par leurs ressentis et percevoir ceux du cheval. Un exercice de confiance mutuelle mais aussi une façon de savoir mettre des limites. Les victimes de violences sexuelles qui n'ont pas été prises en charge dans l'enfance vivent avec une vraie bombe à retardement dans la tête et dans le corps, les émotions, sensations, images qui peuvent remonter sont similaires à ce que la victime a vécu pendant les agressions et qu'elle a dû contenir ou s'en dissocier. Cet exercice est un exercice important pour désamorcer cette bombe progressivement et laisser sortir et s'exprimer ce qui a été retenu pendant si longtemps. Il permet également de se reconnecter à son intuition et d'apprendre à se faire confiance, ce qui est essentiel pour pouvoir appréhender le danger autour de soi sans se dissocier et agir avec conscience et autonomie face à une situation nouvelle.



www.innocenceendanger.org